



e-Migrinter

23 | 2022

Étudier les migrations internationales sous le prisme
de la tension : dominations, résistances, réflexivité

Les femmes algériennes non migrantes face à l'absence de leur famille à l'étranger : quelle redéfinition dans les rôles et mobilités de ces femmes qui restent ?

Lena Haziza



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/e-migrinter/3276>

DOI : [10.4000/e-migrinter.3276](https://doi.org/10.4000/e-migrinter.3276)

ISSN : 1961-9685

Éditeur

UMR 7301 - Migrinter

Référence électronique

Lena Haziza, « Les femmes algériennes non migrantes face à l'absence de leur famille à l'étranger : quelle redéfinition dans les rôles et mobilités de ces femmes qui restent ? », *e-Migrinter* [En ligne], 23 | 2022, mis en ligne le 06 décembre 2022, consulté le 26 novembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/3276> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.3276>

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2025.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les femmes algériennes non migrantes face à l'absence de leur famille à l'étranger : quelle redéfinition dans les rôles et mobilités de ces femmes qui restent ?

Lena Haziza

Introduction

- 1 Le sociologue algérien Abdelmalek Sayad considérait l'exil (*El ghorba*) comme une rupture qui entraîne d'autres ruptures (Sayad, 1999). L'acte d'immigrer n'est pas sans conséquence pour les migrant·es et les espaces où iels circulent. Pour Feldman (2018), le territoire de départ ne peut être qualifié « d'origine » : puisque constamment nourri par la migration, il n'est plus semblable à ce qu'il était avant le départ des migrant·es. Qu'en est-il pour les non-migrant·es ?
- 2 Cet article s'intéresse aux femmes algériennes qui restent en Algérie lorsqu'une partie de leur famille quitte ce pays. Il part du constat que la migration constitue un événement porteur de changement dans les modes de vie des personnes non-migrantes des territoires de départ (Rosales, 2009). Les femmes ont longtemps été ignorées des études migratoires ou fondues dans une image d'épouse non-active (Morokvasic, 2011). Aujourd'hui, le nombre de recherche s'intéressant aux femmes migrantes, à la « féminisation » de la migration est plus important (Mondain, Randall, Diagne, Elliott, 2012 ; Cortes, 2016). Cependant, les études portant sur les femmes qui restent sont plus rares (Cortes, 2016). La focale sur les femmes qui restent participe à les visibiliser au sein des processus migratoires. De plus, dans de nombreux pays la place dans le travail,

dans l'espace public, dans la famille, etc. peut différer selon le genre (Dris, 2004 ; Kergoat, 2001). Les femmes peuvent avoir une expérience de vie dans l'absence différente de celle d'un homme. Porter un regard sur elles permet de sortir d'un regard masculin-neutre androcentré.

- 3 En considérant le couple migratoire Algérie-France, environ 846,4 milliers¹ de familles en Algérie sont concernées par l'éloignement quotidien de leur parentèle² et par les réagencements que peut entraîner cette absence, constituant un phénomène conséquent³. Les migrations entre l'Algérie et la France datent de la période coloniale et se poursuivent encore aujourd'hui sous des formes renouvelées (Labdelaoui, 2012 ; Lacroix, Lemoux, 2017).
- 4 Ainsi, pour comprendre la portée de la migration chez les personnes non migrantes, un regard est posé sur leurs trajectoires de vie à travers la grille de lecture de l'expérience de l'absence.
- 5 L'absence est une forme de relation qui naît de la distance entre les membres des familles. Elle redéfinit les modalités de communication, les liens sociaux, et a donc des prises sur la réalité (De Gourcy, 2018). Elle nourrit les parcours de vie des individus et accompagne les familles au quotidien. Cet éloignement et son vécu peuvent induire entre autres des choix, des comportements et opinions, du temps consacré au souvenir de l'absent-e, qui interfèrent avec la vie des personnes également en dehors des moments de communication.
- 6 Comment l'absence participe à bousculer les rôles et la mobilité des femmes à l'intérieur des familles et à l'extérieur ?
- 7 Le phénomène de l'absence est commun à toutes les familles transnationales, peu importe le mode migratoire (qui part, à quelle période, pour quelle(s) raison(s), etc.). Cependant, les réagencements de ces rôles diffèrent selon les rapports sociaux. Ici celui de l'âge et du genre⁴ sont analysés.
- 8 La première partie s'intéressera au réagencement dans l'absence des rôles sociaux des femmes qui restent en fonction de ces deux rapports sociaux. La seconde partie abordera la façon dont l'absence entraîne de nouvelles mobilités à l'extérieur pour ces femmes, et les difficultés qui y sont liées du fait de leur genre.

Méthodologie

- 9 Cet article est issu d'une enquête d'un mémoire de master 2 qui s'est déroulée entre mi-février et mi-mars 2020 en Algérie, durant laquelle ont été réalisés des entretiens formels avec douze femmes. S'agissant d'une enquête exploratoire visant à poser des pistes de réflexion quant aux conséquences de l'absence de la famille dans le quotidien des femmes qui restent, le seul critère était d'avoir au minimum un membre de la famille qui résidait à l'étranger (que ce soit un parent, un enfant, un frère, une cousine, etc.).
- 10 L'enquête s'est déroulée dans quatre villes de deux *wilayas* différentes : Alger et Relizane. Les femmes rencontrées l'ont été à travers un contact dans chaque *wilaya* puis par le bouche à oreille entre ces femmes. Ces villes présentent des caractéristiques différentes. Les deux villes de la *wilaya* d'Alger (Alger et Rouiba) sont bien plus denses et comptent plus de population que les deux villes de la *wilaya* de Relizane (Oued Rhiou et Ouarizane)⁵. Cela permet d'accéder à une plus grande variété de profils des femmes

rencontrées au niveau du lieu de vie et de l'interconnaissance avec les autres habitant·es (centre-ville, quartier périphérique, villes entourées d'espaces ruraux, etc.), de la taille des logements disponibles (permettant de vivre en famille élargie ou non), etc.

- 11 Les profils des douze femmes rencontrées sont variés, mais similaires en fonction des *wilayas* notamment du fait de cette interconnaissance. Les cinq femmes de la *wilaya* d'Alger ont entre 23 et 94 ans. Toutes ont réalisés des études universitaires et maîtrisent le français, trois d'entre elles travaillent de façon déclarée, deux sont retraitées. Elles vivent toutes dans des organisations familiales restreintes, qui ont pour point commun d'être réduites au niveau du nombre de personne de la même famille qui vivent sous le même toit, et qui ne compte pas plusieurs familles conjugales. Deux d'entre elles ont des enfants. Les sept femmes de la *wilaya* de Relizane ont entre 40 et 92 ans, une n'a pas suivi de scolarité et ne maîtrise pas le français, les autres peuvent communiquer en français tout en s'aidant à plus ou moins grande proportion selon les femmes, de l'arabe algérien. Deux ont le baccalauréat, une a suivi des études d'infirmière, et trois ont arrêté leur parcours scolaire en 4^{ème}, 5^{ème} et 9^{ème} année (équivalent en France au CM1, CM2 et 3^{ème}). Quatre réalisent un travail domestique, parfois ponctué de travaux informels pour une d'entre elles, deux ont un emploi déclaré et l'une est retraitée et réalise un travail domestique. Cinq d'entre elles ont des enfants.

L'absence redéfinit les rôles sociaux des femmes à l'intérieur de la famille

- 12 Les récits de Nedjma⁶ et Fahima illustrent la façon dont les rôles sociaux se réorganisent chez celles qui restent à la suite de l'absence de la personne qui part. Cette réorganisation est appréhendée à l'intersection (Crenshaw, 1989) de deux types de rapports sociaux : l'âge et le genre qui peuvent être source d'inégalité de traitement, de regard et en se croisant, créé ici une réorganisation singulière.
- 13 Dans neuf des familles rencontrées, il existe un partage des tâches, des responsabilités, des rôles entre ses membres. Dans la plupart des entretiens, le rôle de l'aîné·e⁷ a été abordé. Dans les cas étudiés, ces aîné·es endossent un rôle de responsabilité et/ou décisionnel par rapport à la personne plus jeune.
- 14 Le cas de Nedjma montre les conséquences de l'émigration de la famille, ici particulièrement l'absence de ses parents, figures aîné·es, sur le bouleversement des rôles sociaux.
- 15 Nedjma (40 ans) est l'aînée de sa fratrie. Elle est née et a grandi une partie de sa vie à Ouarizane. De ses quatre ans à ses douze ans, elle part vivre en France avec sa famille (ses parents, ses frères et sœurs) jusqu'à ce que l'usine où son père travaille ferme. La famille revient alors vivre en Algérie. Son père retrouve un emploi, et sa mère commence également à travailler, par manque d'argent. Elle poursuit ses études jusqu'au baccalauréat. À la mort de son père, au cours de sa vingtaine, la majorité de ses frères et sœurs, né·es en France, partent s'y installer, leur mère également pour des raisons de santé. Elle et ses deux sœurs cadettes, déjà majeures, ne parviennent pas à les rejoindre⁸. Nedjma commence à travailler par nécessité économique. Au moment de

notre entretien, elle habite à Ouarizane avec l'une de ses deux sœurs restées en Algérie, sa deuxième sœur cadette vit avec son mari.

On est restées trois filles ici. On est restées seules. [...] Difficultés, on devait acheter toutes seules, sortir toutes seules, faire tous les besoins toutes seules, sans l'aide de personne. [...] On s'est habituées. On était obligées de s'habituer. On avait pas d'autres solutions. [...] Mais quand je rentre à la maison, on se trouve toutes seules, ça commence les souffrances. Même tu grandis, tu grandis, t'as besoin de ta mère à tes côtés. Donc souffrance de la distance et même souffrance économique. Economique. Parce que moi j'avais besoin de travailler, j'avais des besoins, des choses comme ça. [...] moi j'ai plus de responsabilité [par rapport à sa sœur cadette]. Je dois faire tout, je dois penser à tout ici en Algérie. C'est très dur. On a toujours besoin d'une maman. La responsabilité je la laisse à côté. Si ma mère est là, la responsabilité je la laisse à côté [à elle] de prendre soin de ma sœur qui vit avec moi.

- 16 La famille de Nedjma était inscrite avant leur retour en Algérie dans un schéma de division sexuelle du travail (Kergoat, 2001). Son père était assigné à la sphère productive, et sa mère à la sphère reproductive⁹. Le manque de ressource financière a amené sa mère à trouver un emploi rémunéré également.
- 17 À travers le discours de Nedjma apparaît le glissement des responsabilités d'une personne à une autre : des parents vers Nedjma du fait du décès de son père et de la migration de sa parentèle dont sa mère. Le manque de ressource financière et le fait qu'elle ne soit pas mariée l'amènent à participer à la sphère productive également. Nedjma endosse le rôle de nouvelle aînée en Algérie puisqu'elle est désormais la plus âgée. Sa sœur cadette est aussi amenée à travailler par nécessité puisque le seul salaire de Nedjma et les quelques ressources financières que leur mère leur envoie ne suffisent pas. Cependant, contrairement à Nedjma, il y a des responsabilités qu'elle n'a pas (certaines prises de décision, penser à l'organisation de la maison, veiller à la santé de sa sœur, etc.)
- 18 À travers son récit, Fahima explique la facilité à acquérir une plus grande autonomie lors de l'absence d'une aînée.
- 19 Fahima (32 ans) est l'aînée de sa fratrie. Elle est née et a grandi à Alger et Rouiba (commune de la banlieue est d'Alger), entre la maison de ses parents et de ses grands-parents paternels où elle a reçu des éducations différentes avec lesquelles elle a jonglé selon ses nécessités, envies, etc. Elle grandit dans une famille de la classe moyenne où ses grands-parents et ses parents travaillent (sa mère ne travaille pas de façon continue). À la suite de ses études universitaires, elle part vivre et travailler au Burkina Faso. À son retour, elle tente de monter un projet professionnel à Marseille, qu'elle laisse finalement de côté pour partir vivre quelques mois aux États-Unis où sa 2^{ème} sœur cadette habite depuis plusieurs années. Elle revient par la suite en Algérie. Au moment de l'entretien, elle habite avec sa grand-mère paternelle à Rouiba. Ses autres sœurs cadettes habitent avec leur mère, à Alger.

Je pense que c'est plus mes petites sœurs qui ont des nouvelles habitudes de vie parce que l'aînée, qui était moi, était partie [au Burkina Faso, aux États-Unis, et aujourd'hui elle vit avec sa grand-mère], Myriam [sa 1^{ère} sœur cadette] était partie, et [sa 2^{ème} sœur cadette, maintenant partie aux États-Unis] c'était [donc] la matriarche, enfin c'était l'aînée [dans la maison]. Elle est restée plus longtemps avec les petites. [...] elle faisait l'aînée. [Maintenant qu'elle est aux États-Unis] les petites elles sont beaucoup plus libres, beaucoup plus complices ou moins complices aussi, mais elles sont moins régies par une troisième autorité qu'elle imposait.

- 20 Son récit laisse transparaître le glissement de l'autorité selon la place dans la fratrie : d'elle, à sa sœur, puis à son autre sœur. Nedjma évoque également cet accès à plus

d'autonomie dans ses activités, ses choix, notamment ses mobilités à l'extérieur de la maison (sortir quand elle le souhaite, voir ses amies, etc.).

- 21 Quelques enquêtées des deux wilayas ont expliqué certaines contraintes, explicites ou tacites, auxquelles elles sont soumises par leur famille dans leur accès à l'espace public. Rentrer après le coucher du soleil, se rendre à des manifestations, à des fêtes, accéder à certains endroits sans être accompagnée par un homme, etc. ne serait pas convenable voire dangereux pour une femme. Nedjma explique que l'année passée, en 2019, elle est parti rendre visite à sa cousine à Alger et qu'elles ont décidé de se rendre un vendredi au Hirak¹⁰. Elle a ensuite attendu d'être rentrée chez elle pour en parler à sa mère (par téléphone) car celle-ci aurait été contre. À travers une étude se basant sur Alger, Nassima Dris (2004) explique la façon dont la présence des femmes dans l'espace public est codifiée. Elle décrit l'espace extérieur comme divisé selon « un « dedans » réservé aux femmes et un « dehors », domaine des hommes comme forme particulière du patriarcat dans l'aire maghrébine ».
- 22 L'absence à l'étranger des membres de la famille redéfinit les rôles sociaux et les déplacements des femmes à l'extérieur. En plus de permettre de développer d'autres mobilités, l'absence entraîne des modalités relationnelles qui peuvent permettre d'évoquer auprès de la famille ou non ces nouvelles marges de manœuvre.

L'absence participe à bousculer les mobilités des femmes à l'extérieur

- 23 Que ces nouvelles mobilités entraînées par l'absence soient évoquées et acceptées ou non auprès de la famille à l'étranger, les femmes rencontrées restent soumises au regard de l'extérieur durant ces temps de déplacement. Le genre¹¹ de la personne qui part et de celle qui reste semble avoir son importance dans la façon de vivre ces nouveaux rôles sociaux à l'extérieur et ces mobilités :
- 24 Au fil de son discours, Nedjma parle successivement de l'absence de sa mère (voir la citation de Nedjma dans la partie précédente) ou de son père, et non de l'absence de ses parents.

Comme elles restent les trois filles, seules, notre maison est grande, elles ont des difficultés [phrase traduite par Zahir, un traducteur]. Et ici l'entourage en Algérie c'est pas facile. On avait peur parce que c'était la première fois qu'on restait comme ça sans père, sans... euh si un bruit, si le chat fait un bruit, on a peur ! On dit que quelqu'un va venir et tout. Avec le temps c'était très difficile d'accepter ça. [...] Et comme ça avec le temps, après j'ai trouvé ce job-là. Je me suis occupée, j'ai oublié un peu des choses. [...] [maintenant] je sors avec mes copines, je fais le shopping... je fais des tas de chose, quand j'ai envie de sortir je sors, za3ma [par exemple], même ma mère m'a donné la liberté de faire ce que je veux. Elle me dit pas si je sors, si je viens ici, elle me dit rien. [...] Je vis comme je veux, oui, si je mets pas les gens dans ma tête [qui surveillent, qui commentent, qui parlent sur ce qu'elle peut faire] je peux vivre comme je veux. J'ai essayé depuis deux ans comme ça. J'ai pris une décision pour vivre comme je veux. Laisser les gens à côté, ils parlent, ils parlent pas, je vis ma vie. Parce qu'ils ont rien à changer. Je me fais malade pour eux ? Rien [non].

- 25 Elle précise que c'est avec son père qu'elle faisait les marchés et que c'est l'absence de son père qui lui fait avoir peur à certains moments, notamment lorsque ses sœurs et elle se sont retrouvées seules dans leur maison. Elle ajoute que *C'est difficile. En Algérie c'est difficile. La femme elle est pas libre comme elle veut. Tu es pas mariée, t'as pas un frère, t'as pas un père, c'est difficile. Ils parlent beaucoup ici.*

- 26 Ainsi, l'absence du père (qui avec sa mère, occupait un rôle d'ainé comme décrit dans la partie précédente), en plus d'avoir pour conséquence une redéfinition des rôles, etc. semble la priver à l'extérieur de sa famille d'une légitimité à faire ses activités. Dris (2004) évoque différents niveaux de « dehors » de l'espace public, plus ou moins rigoureux : les rues du centre des grandes villes, plus denses au niveau du nombre de personnes qui les traversent, avec de nombreuses activités et magasins, préservent l'anonymat et constituent des « espaces de liberté » pour les femmes et les hommes. À l'inverse, à l'extérieur au sein des « espaces de proximité (le quartier, la cité, l'immeuble...) » la normativité de la présence des femmes est plus rigoureuse. Nedjma réside dans une ville de 20 000 habitant·e·s avec une interconnaissance plus grande avec les voisin·e·s, qui peut l'amener à craindre d'être déconsidérée du fait de ses déplacements.
- 27 Jennifer Bidet explique les règles informelles qui pèsent parfois sur le déplacement des femmes à l'extérieur de leur habitation à travers son expérience d'une enquête de terrain en Algérie. Son « identification comme « française » a contribué à [lui] conférer un statut particulier : identifiée comme « non musulmane », j'étais [elle était] alors moins assujettie à certaines règles tacites ». Ce qui a été « révélateur des limites imposées, objectivement et subjectivement, dans leurs mobilités aux femmes rencontrées » (Bidet, 2018). L'absence mène à des réajustements rapides et une femme peut être « appelée à jouer des rôles [...] que la société ne lui reconnaît pas toujours » (Horchani Zamiti, 1993). Ainsi, vivre l'absence d'un homme de sa famille et être une femme impliquerait une émancipation plus difficile à assumer publiquement chez certaines femmes, car nécessite une transgression de règles tacites auxquelles les hommes ne sont pas soumis.
- 28 Les retours temporaires de la famille en Algérie pourraient également être l'occasion de renverser ces règles tacites que ressentent certaines femmes. Lorsque leur famille revient, Nedjma et Fahima profitent alors de l'occasion pour se promener avec elleux afin de passer du temps en famille dans des endroits où pour certains, elles n'ont pas pour habitude de se rendre.
- Chaque été quand ils viennent, za3ma ils nous amènent en vacances à la mer, visiter des villes, pas beaucoup mais... parce que nous, c'est nous qu'on propose. Profiter de l'occasion que ma mère est ici et mes frères, on veut sortir avec eux. - Nedjma*
- 29 Quant à Fahima, elle avance qu'elle ne sort pas beaucoup (les raisons ne relèvent pas forcément des règles informelles), cependant quand sa cousine et sa sœur reviennent, c'est l'occasion pour elle de le faire.
- Si Esmâ, celle [sa cousine] de Marseille m'appelle pour me dire "je suis là" et bien on va prendre un pot, on va passer une soirée de fou avec ma sœur, etc. on ira se baigner, ou autre. Ça change pas. [...] Après ta sœur elle te manque, la petite [sa nièce] aussi donc tu vas faire l'effort de les sortir ou d'offrir quelque chose à la petite qu'elle ne connaissait pas. Voilà. C'est un nouveau lien qu'il faut quand même alimenter. Je veux pas que ma nièce grandisse sans savoir qu'elle a une tata et d'autres tatas ou une mémé. C'est pas parce qu'on est loin, qu'on n'est pas là. - Fahima*
- 30 Une recherche complémentaire permettrait de répondre à l'hypothèse selon laquelle ces lieux sont évités le reste de l'année du fait qu'il peut être compliqué parfois de se promener seule dans certains espaces quand on est une femme, ou un groupe de femmes, pour les raisons précédemment énoncées. L'absence, et donc le retour temporaire, pourrait constituer un temps qui amène exceptionnellement à bousculer et aller au-devant des règles informelles qui peuvent parfois peser sur les déplacements.

Conclusion

- 31 Dans le contexte de familles transnationales, l'absence est vécue par toutes les personnes non-migrantes. Cependant, l'absence n'a pas la même forme et les mêmes conséquences sur les trajectoires de vie selon les personnes qui partent et qui restent, notamment en fonction des rapports sociaux de genre et d'âge. Ce sont eux qui à travers l'absence, participent à réagencer singulièrement le quotidien des femmes qui restent, les rôles sociaux qu'elles occupent.
- 32 Le départ d'une aînée de la famille bouscule l'ordre établie entraînant un glissement de rôle et de responsabilité vers l'aînée de la famille restante et laisse également à celles qui restent la place à une autonomie dans les choix et activités.
- 33 Ces nouveaux rôles semblent entraîner une autre visibilisation de ces femmes à l'extérieur par rapport à leur parcours de vie antérieur, à travers de nouveaux déplacements, une participation à de nouvelles sphères (celle du travail par exemple).
- 34 Il reste bien d'autres facteurs à penser et à croiser, telle que la forme de la famille (vivre en famille élargie, restreinte) intrinsèquement liée aux possibilités de logements en Algérie ; aux ressources financières disponibles, aux espaces dans lesquelles les femmes et les familles vivent qui ont chacun leurs contraintes et opportunités, etc. tout cela fluctuant, se redessinant au cours de la vie des femmes.
- 35 La lecture des trajectoires des femmes qui restent dans l'absence peut permettre de saisir les restructurations de la société algériennes à travers le phénomène d'émigration. Tant dans l'augmentation de la participation de l'emploi féminin, que dans l'accroissement de la visibilisation des femmes dans l'espace public que l'absence entraîne.
-

BIBLIOGRAPHIE

- Bidet, Jennifer (2018), Les frontières du genre, Descendantes d'immigrés algériens face aux décalages de normes en Algérie, *Sociétés contemporaines*, vol.2, n°110, pp.7-34.
- Cortes, Geneviève (2016) Femmes et migrations : celles qui restent, *EchoGéo* [En ligne], n°37, [réf du 1 septembre 2022] Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/echogeo/14742>, DOI : 10.4000/echogeo.14742
- Clochard, Olivier ; Lemoux, Julie (2017) Voyager d'Alger à Marseille - Retour sur cinq décennies de dispositifs relatifs aux contrôles des migrations, *L'Espace politique* [En ligne], n°31, [réf du 9 novembre 2022] Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/4261>, DOI : 10.4000/espacepolitique.4261
- De Gourcy, Constance (2018) L'institution de l'absence en Méditerranée, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°144, pp.13-26.
-

Dris, Nassima (2004) Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger, *Femmes et villes* [en ligne], Presses universitaires François-Rabelais, [réf du 2 septembre 2022] Disponible sur internet : <https://books.openedition.org/pufr/388>, DOI : 10.4000/books.pufr.388.

Feldman, Nehara (2018) *Migrantes : du bassin du fleuve Sénégal aux rives de la Seine*, Paris, La Dispute, 206p, (Le genre du monde).

Horchani Zamiti, Malika (1993) Rôles des femmes de travailleurs migrants demeurées au pays, *Migration internationale et changements sociaux dans le Maghreb*, pp.159-179.

Kergoat, Danièle (2001) Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe *In* : Genre et économie : un premier éclairage, *Graduate Institute Publications*, [réf du 2 septembre 2022], Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/iheid/5419>, DOI : 10.4000/books.iheid.5419.

Lacroix, Thomas ; Lemoux, Julie (2017) D'Abdelmalek Sayad à aujourd'hui : revisiter les « âges » de l'émigration algérienne, *e-Migrinter*, n°15, [réf du 29 mai 2021], Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org.ressources.univ-poitiers.fr/e-migrinter/817>, DOI : 10.4000/e-migrinter.817

Le Saout, Didier (2019) Faire hirak à Paris. Les mises en scène d'une révolution contre le « système algérien », *L'année du Maghreb*, n°21, pp.131-146.

Mondain, Nathalie ; Randall, Sara ; Diagne, Alioune (2012) Les effets de l'émigration masculine sur les femmes et leur autonomie : entre maintien et transformation des rapports sociaux de sexe traditionnels au Sénégal, *Autrepart*, 2012, vol.2, n° 61, pp.81-97.

Morokvasic, Mirjana (2011) L'(in)visibilité continue, *Cahiers du genre*, vol.2, n°51, pp.25-47.

Rosales, Isabel (2009) Migración transnacional y remesas: ¿algo más que efectos económicos? Reflexiones a partir del estudio de remesas sociales en Guatemala, *Iberoamericana*, n°35, pp.171-176.

Sayad, Abdelmalek (1999) *La double absence*, Paris, Le Seuil, 448p, (Liber).

Talahite, Fatiha (2008) Algérie. L'emploi féminin en transition, *HAL*, pp.2-32.

NOTES

1. INSEE, Estimations de populations 2019, [en ligne] consulté le 01/03/2021, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>

2. La signification de parentèle est ici celle de « l'ensemble des parents » ; parent renvoyant à une « personne avec laquelle on a un lien de parenté » (définitions du dictionnaire *Le petit Robert de la langue française*, 2019). Je définis la parentèle comme les membres de la famille.

3. Bien que les pays de destination des migrations au départ de l'Algérie se diversifient, la France constitue pour l'Algérie un pays d'immigration privilégié, puisqu'en 2008, 90 % des émigrés algériens sont en Europe, 75,8 % en France (Labdelaoui, 2012) et en 2019, 12,6% des immigrés en France sont nés en Algérie (INSEE). Ce couple migratoire dynamique justifie la focale portée à l'Algérie et à la France.

4. D'autres rapports sociaux telle que la classe sociale peuvent aussi s'entrecroiser avec l'âge et le genre pour mener à des réorganisations singulières, mais n'ont pas été étudiées dans cette recherche exploratoire.

5. La ville d'Alger compte 2 364 230 habitant·e·s, celle de Rouiba 175 000, celle de Oued Rhiou 102 520, et celle de Ouarizane 20 069. (D'après DB-city, [en ligne] consulté le 02/09/2022, ULT : <https://fr.db-city.com/Alg%C3%A9rie>)

6. Les prénoms ont été modifiés

7. La définition première du terme d'aînée désigne les personnes plus âgées. Il s'applique généralement aux fratries. Dans le cadre de cette enquête, le terme s'étend au-delà : il qualifie toute personne plus âgée que telle autre (mère, père, oncle, tante, etc.).

8. Nedjma explique que ses petits frères et sœurs nées en France ont pu partir s'y installer de façon permanente et régulière du fait qu'ils y soient nées et que sa mère a également obtenu une carte de séjour de 10 ans, qu'elle renouvelle. Ce n'est pas le cas de Nedjma et de ses deux sœurs cadettes, majeures, qui n'ont pas pu obtenir de visa et carte de séjour pour partir vivre en France.

9. D'autres explications sont avancées pour participer à expliquer la participation plus faible des femmes au travail (déclaré) par rapport aux hommes. Fatiha Talahite avance que les femmes travaillent peu par rapport à leur scolarisation massive. Elle propose d'expliquer cela par un fort chômage chez les diplômé·e·s, par des offres d'emplois massivement orientées vers les hommes, et un potentiel refus de ces femmes des emplois peu qualifiés – notamment quand elles sont diplômées – et ainsi une résistance à « la dévalorisation de la force de travail » (Talahite, 2008).

10. Le Hirak est un mouvement contestataire en Algérie qui a débuté en 2019, tout d'abord à l'encontre de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat présidentiel, ensuite dirigé pour réclamer le « départ du système » (Le Saout Didier, 2019).

11. Le genre croisé à l'âge peut également jouer sur la façon dont les femmes sont perçues à l'extérieur (entre une femme d'un âge avancé et une jeune femme par exemple).

RÉSUMÉS

Cet article interroge une forme de socialité en contexte migratoire : les expériences de l'absence vécue par les femmes qui restent dans le pays que des membres de leur famille ont quitté. Quelle est la portée de la migration chez les personnes non-migrantes ? Tout en se focalisant sur les personnes qui restent, la grille d'analyse de l'absence permet d'appréhender le vécu de l'ensemble des personnes concernées par la migration : qu'elles aient la possibilité de communiquer entre elles, de se déplacer, ou non. Issu d'une recherche exploratoire effectuée en Algérie en 2020, cet article est étayé par les entretiens menés avec des femmes algériennes résidant dans les *wilayas* d'Alger et de Relizane. Dans un premier temps est étudié la façon dont les rôles sociaux à l'intérieur de la famille se réagent dans l'absence en fonction des rapports sociaux de genre et d'âge des personnes qui partent et des femmes qui restent. Ensuite, les difficultés dans leurs nouvelles mobilités à l'extérieur induites par l'absence sont abordées.

INDEX

Mots-clés : non-migrante, absence, Algérie, transnationalisme

AUTEUR

LENA HAZIZA

 **IDREF** : <https://idref.fr/28522428X>

Doctorante en sociologie-géographie, laboratoire Mesopolhis, Université d'Aix-Marseille
lena.haziza@hotmail.fr